

# **RAPPORT DE LA 11EME REUNION DU COMITE CONSULTATIF EXTERNE INDEPENDANT DE SURVEILLANCE DE L'ONUSIDA (IEOAC)**

Date : 18-20 octobre 2023

Lieu : Salle de conférence Koffi Annan de l'ONUSIDA, Genève

## **PARTICIPANTS**

**Membres de la commission** : M. Saad Bounjoua, Mme Agnieszka Golebiowska, M. David Kanja (président), Mme Bushra Malik, M. Ibrahim Pam, Mme Hélène Rossert (vice-présidente), & M. Benoit de Schoutheete

**Soutien au secrétariat** : M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance ; M. Kodo Ngabane, responsable de la gouvernance.

Le Comité consultatif indépendant de supervision externe (IEOAC, ou Comité) a tenu une réunion en personne à Genève, au siège de l'ONUSIDA, du 18 au 20 octobre 2023.

## **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

### **Premier jour - Mercredi 18 octobre 2023, 9h00 - 17h45**

1. Ouverture et questions administratives
2. Session 1 : Séance d'ouverture avec la Directrice Exécutive de l'ONUSIDA
3. Session 2 : Réponse de la direction à l'évaluation du Secrétariat de l'ONUSIDA par le Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales (MOPAN) en 2023
4. Séance de synthèse de la session 2
5. Session 3 : Situation financière et mobilisation des ressources
6. Séance de synthèse de la session 3
7. Session 4 : Mise à jour sur les activités liées à l'ONUSIDA du Bureau des services de contrôle interne (IOS) de l'OMS
8. Séance à huis clos avec le directeur d'IOS
9. Séance de synthèse de la session 4

### **Deuxième jour - jeudi 19 octobre 2023. 9:00 - 17:45**

1. Session 5 : Mise à jour de l'auditeur externe
2. Séance à huis clos avec l'auditeur externe
3. Séance de synthèse de la session 5

4. **Session 6 : Mise à jour sur la gestion des risques d'entreprise, y compris les principaux risques et les mesures d'atténuation.**
5. **Séance de synthèse de la session 6**
6. **Session 7 : Mise à jour des activités de la fonction éthique**
7. **Séance de synthèse de la session 7**
8. **Session 8 : Mise à jour des rapports du Corps commun d'inspection (CCI) et suivi des recommandations.**
9. **Séance de synthèse de la session 8**

### **Troisième jour - Vendredi 20 octobre 2023, 8:45 - 17:00**

1. **Session 9 : Mise à jour de l'état des contrôles internes de l'ONUSIDA**
2. **Séance de synthèse de la session 9**
3. **Session 10 : Mise à jour sur la sécurité de l'information et la mise en œuvre des systèmes ERP**
4. **Séance de synthèse de la session 10**
5. **Session 11 : Préparation de la réunion avec l'encadrement supérieur**
6. **Session 12 : Session finale pour discuter/examiner les principales questions avec les hauts responsables de l'ONUSIDA (Cabinet)**

### **Ouverture et questions administratives**

Certaines présentations pour la réunion du 11<sup>th</sup> n'ont pas été fournies à l'IEOAC avant la réunion et d'autres l'ont été seulement deux jours avant. Les membres du Comité ont discuté de la rapidité des informations fournies par le Secrétariat de l'ONUSIDA au Comité et de l'importance de cette rapidité pour la capacité du Comité à préparer ses réunions et à formuler des conseils utiles conformément à son mandat approuvé par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA. Il a été noté que le Comité a identifié des points focaux pour les différents domaines de travail, mais que la fourniture en temps voulu des informations demandées est essentielle pour que cette nouvelle approche fonctionne. La transmission anticipée des informations permet également aux points focaux d'identifier les données manquantes et d'optimiser l'utilité des présentations pour les délibérations du Comité.

#### **Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Afin de permettre au secrétariat de planifier efficacement les futures réunions de l'IEOAC, le comité s'est engagé à finaliser les ordres du jour des futures réunions au moins un mois avant les dates de réunion concernées.**
- **Le Comité demande que tous les documents et présentations des futures réunions soient fournis à l'IEOAC au moins 10 jours avant les dates de réunion concernées. Cela permettra aux points focaux du Comité de travailler avec le personnel de l'ONUSIDA pour apporter les adaptations ou les améliorations nécessaires aux documents de réunion afin de maximiser l'utilité des réunions futures.**

## **Session 1 : Séance d'ouverture avec la Directrice Exécutive**

Lors de la séance d'ouverture, la Directrice Exécutive de l'ONUSIDA, Winnie Byanyima, a été rejoint par les deux Directrices Exécutives adjoints du Secrétariat (pour les branches programme et politique/plaidoyer/connaissance), le Chef du personnel et d'autres membres de la haute direction. La Directrice Exécutive et le Comité ont longuement débattu de la situation financière de l'ONUSIDA, notant les mesures que le Secrétariat a prises ou est en train de prendre pour mobiliser de nouvelles ressources et pour s'assurer que l'organisation s'adapte à la diminution de son enveloppe de financement. La Directrice exécutive a noté que des réductions supplémentaires entraveraient la capacité du Programme commun à remplir sa mission principale, et elle a observé que des difficultés de financement similaires se produisaient dans l'ensemble du système des Nations Unies. Au cours de la discussion, le Comité a souligné la nécessité de continuer à soutenir fermement le budget unifié, les résultats et le cadre de responsabilisation (UBRAF). La session a également abordé les moyens par lesquels le Comité pourrait contribuer à soutenir les efforts des organisations pour mobiliser un financement de base suffisant pour l'UBRAF. Bien que les défis financiers et politiques auxquels l'ONUSIDA est confronté soient réels, il a été noté que la riposte au sida reste l'une des rares composantes de l'Agenda pour le développement durable où des progrès notables vers les Objectifs de développement durable (ODD) pour 2030 ont été maintenus. La Directrice Exécutive a indiqué qu'une évaluation à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 sera réalisée, et que les résultats serviront à la planification de la prochaine stratégie pluriannuelle et au maintien de la riposte au-delà de 2030.

### **Le Comité a formulé le commentaire suivant :**

- **Le comité se félicite de l'entretien en tête-à-tête avec la Directrice Exécutive lors de la présente réunion et attend avec impatience les futures occasions d'interagir avec la Directrice Exécutive et les Directrices Exécutives adjoints.**

## **Session 2 : Réponse de la direction à l'évaluation du Secrétariat de l'ONUSIDA par le Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales (MOPAN) en 2023**

Avant sa 11<sup>ème</sup> réunion, le Comité a examiné le rapport MOPAN sur le Secrétariat de l'ONUSIDA. Le MOPAN a conseillé au Secrétariat de planifier " la fin du sida en tant que menace pour la santé publique " d'ici 2030, d'engager les groupes constitutifs du CCP dans la planification de scénarios sur le VIH après 2030, et d'explorer des stratégies visant à accroître la rentabilité des fonctions et des opérations du Secrétariat. Le Directeur des relations extérieures a fait une présentation sur les efforts du MOPAN et sur les grandes lignes de la riposte de la direction, qui était en cours au moment de la 11<sup>ème</sup> réunion de l'IEOAC. Les deux Directrices Exécutives adjoints de l'ONUSIDA, ainsi que d'autres membres de la haute direction, ont participé à cette session.

Il a été noté que l'évaluation de la MOPAN a révélé la nécessité permanente d'une riposte conjointe et coordonnée des Nations Unies au sida et que cette nécessité persistera au-delà de 2030. En réponse aux conclusions de la MOPAN, le Directeur des relations extérieures a indiqué que le Secrétariat entreprenait trois lignes de travail distinctes. Premièrement, l'ONUSIDA définit une vision à long terme pour la riposte mondiale au sida qui s'étend au-delà de 2030, avec des consultations en cours sur la riposte post-2030. Deuxièmement, l'ONUSIDA s'efforce d'accélérer et de mieux communiquer son orientation programmatique, en accordant une attention particulière à l'importance d'une riposte multisectorielle au sida et à la documentation des contributions de la riposte au sida dans d'autres aspects de l'agenda 2030 des ODD. Troisièmement, le Secrétariat s'efforce de renforcer ses relations avec les Coparrainant au niveau mondial, notamment par le biais d'un mécanisme facilité en externe

pour améliorer les communications, la coordination et l'impact collectif. Au cours de la discussion du Comité qui a suivi la présentation, les membres du Comité ont noté les changements considérables dans les structures de coûts au cours des 10 dernières années, les moyens de permettre au Programme commun de faire plus avec moins, et la confusion potentielle créée par le dernier Rapport de suivi des performances, qui indique que le Programme commun, malgré les difficultés de financement, est en bonne voie pour atteindre la plupart des indicateurs de l'UBRAF.

**Le Comité a émis les avis suivants :**

- **L'IEOAC attend avec impatience une réponse solide de la direction à l'évaluation de la MOPAN. Une réponse significative aux conclusions et recommandations de la MOPAN contribue à une gestion efficace des relations avec les principaux donateurs.**

### **Session 3 : Situation financière et mobilisation des ressources**

Le Directeur des finances a présenté les dernières informations sur la situation financière du Programme commun. À la suite de cette présentation, le Directeur de la mobilisation des ressources a présenté des plans visant à générer des fonds supplémentaires pour l'ONUSIDA.

En raison de déficits de financement persistants, le Directeur des finances et de la responsabilisation a indiqué que l'ONUSIDA allait de l'avant avec un budget de base de US\$ 160 millions en 2023 et 2024, par rapport au budget de base convenu de l'UBRAF de US\$ 187 et à un budget complet de l'UBRAF de US\$ 210 millions. Par rapport au budget de base approuvé pour l'UBRAF, le nouveau budget de base comprend une réduction de financement de US\$ 14 millions pour le Secrétariat et une réduction de US\$ 13 millions pour les Coparrainant. Le gouvernement des États-Unis d'Amérique représente plus de 80 % des 59,8 millions de dollars US de financement hors budget de base reçus pour l'UBRAF entre le 1er janvier et le 15 octobre 2023. Le Comité a noté l'importance de diversifier les sources de financement du Programme commun. Les efforts visant à réaliser des économies ont été décrits, y compris de nombreux postes de personnel gelés, une empreinte de bureau réduite, une réduction de 25 % du financement de base transféré aux coparrainant, et une réduction de 30 % du financement de l'enveloppe nationale.

Le Directeur de la Mobilisation des ressources a également rappelé aux membres du Comité les piliers de la Stratégie de mobilisation des ressources précédemment examinée - transformer les partenariats, créer un environnement favorable, articuler les propositions de valeur de l'ONUSIDA et assurer le développement organisationnel - ainsi que les mesures prises pour aligner l'organisation, son influence et son engagement sur cette stratégie. Pour mettre en œuvre la Stratégie de mobilisation des ressources, les mesures prises par le Secrétariat comprennent un examen des opportunités tactiques de mobilisation des ressources, la désignation de responsables pour les donateurs et les partenariats clés au sein de la haute direction, le renforcement de l'appui à la lutte contre le sida par le biais d'un dossier d'investissement plus large, la garantie d'une présence aux réunions et forums clés sur la santé mondiale, et l'implication des Coparrainant dans les activités d'engagement des donateurs.

**Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité considère la situation financière comme l'un des principaux risques auxquels est confronté le programme commun.**
- **Le Comité n'a pas reçu de plans opérationnels ni d'indicateurs clés de performance pour la stratégie de mobilisation des ressources. Il attend avec impatience de les recevoir.**

- **Les futurs rapports au Comité sur la situation financière et les efforts de mobilisation des ressources devraient contenir des détails substantiels, y compris les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance clés de la stratégie de mobilisation des ressources.**

#### **Session 4 : Mise à jour sur les activités liées à l'ONUSIDA du Bureau des services de contrôle interne (IOS) de l'OMS**

Le nouveau directeur de l'Office de Contrôle Interne (IOS) a rencontré le Comité pour la première fois. Elle a rendu compte de l'achèvement de l'audit du mécanisme d'appui technique de l'ONUSIDA en 2023 (reporté de 2022), ainsi que de l'état d'avancement des autres audits encore en cours pour l'année, aucun audit insatisfaisant n'ayant été signalé. Comme lors des réunions précédentes, le Comité s'est demandé si le nombre relativement faible d'audits réalisés chaque année garantissait une couverture suffisante.

Les notes d'audit se sont améliorées pour l'ONUSIDA entre 2022 et 2023. En ce qui concerne les contrôles internes, des améliorations ont été signalées en 2023 pour huit processus de contrôle internationaux, tandis que des baisses ont été signalées pour l'environnement de contrôle, la gestion des risques, les technologies de l'information et la sécurité. Le nombre de recommandations d'audit "ouvertes" ou "en cours" a diminué, passant de 22 % en avril 2023 à 15 % en octobre 2023, six recommandations restant ouvertes pour trois audits en cours depuis longtemps. La directrice d'IOS a rendu compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'IOEAC, notant que des plans sont en cours pour un audit du rapport de suivi des performances de l'ONUSIDA, soit par l'intermédiaire de l'Unité d'évaluation, soit externalisé auprès d'un cabinet indépendant. Elle a également indiqué que KPMG a été engagé pour effectuer une évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne de l'OMS/IOS.

En ce qui concerne les enquêtes, le directeur d'IOS a indiqué que le nombre d'allégations pour l'ONUSIDA est en augmentation - de 12 en 2022 et 16 en 2023 à 25 en 2023, y compris des augmentations notables dans les allégations concernant les représailles et l'exploitation et les abus sexuels. La majorité des enquêtes ouvertes font l'objet d'un examen préliminaire ou sont en cours. IOS a clôturé 39 enquêtes en 2023, dont 36 ont été classées comme non fondées. En moyenne, les allégations reçues en 2023 ont été classées dans un délai de 60 jours. Le Comité s'est demandé si la capacité dédiée aux enquêtes de l'ONUSIDA - une personne P5 dédiée, avec un délai cible de 180 jours entre la plainte et la décision - était adéquate. L'OMS/IOS a indiqué qu'elle étudiait des stratégies visant à consacrer des ressources d'investigation supplémentaires aux enquêtes de l'ONUSIDA. Le Comité a discuté de la valeur potentielle d'une évaluation indépendante de la fonction d'investigation de l'OMS/IOS pour l'ONUSIDA.

Le Comité a tenu une session à huis clos avec le directeur d'IOS.

#### **Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité est préoccupé par l'adéquation de l'audit de la couverture de l'audit pour l'ONUSIDA en 2022-2023. Le Comité attend avec impatience de recevoir un plan d'audit pour 2024 fondé sur une solide évaluation des risques et une cartographie des activités d'atténuation des risques/assurance aux trois lignes de défense, le cas échéant.**
- **L'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne de l'OMS/IOS par KPMG devrait inclure un échantillon (au moins deux) d'audits de l'ONUSIDA.**
- **L'OMS/IOS doit continuer à fournir tous les rapports finaux d'audit interne de l'ONUSIDA à l'IOEAC en temps voulu.**
- **Le Comité recommande que l'OMS/IOS entreprenne une évaluation externe de la qualité de sa fonction d'investigation.**

- **Le Comité demande à l'OMS/IOS de partager des informations avec l'IEOAC et la direction de l'ONUSIDA sur les dates, la gravité et les risques liés aux 39 allégations que l'OMS/IOS a closes en 2023, dans le respect de la confidentialité.**
- **La direction devrait identifier et traiter les causes profondes de l'augmentation des allégations d'exploitation et d'abus sexuels, de harcèlement sexuel et de représailles au cours de l'année 2023.**

### **Session 5 : Mise à jour de l'auditeur externe**

L'auditeur externe de l'ONUSIDA a présenté les conclusions et les recommandations de l'audit 2022, en prêtant également attention aux recommandations en suspens des audits précédents. Les réponses de la direction aux conclusions et recommandations de l'audit ont été présentées.

La méthodologie d'audit a été décrite, y compris l'évaluation des risques, le processus et l'exécution de la mission. L'audit annuel de l'ONUSIDA est réalisé conformément aux normes internationales d'audit publiées par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance. Une équipe d'auditeurs a réalisé l'audit sur site en utilisant les critères définis pour l'évaluation des risques.

L'une des conclusions notables de l'audit 2022 est que le développement du nouveau système de planification des ressources de l'entreprise par l'OMS n'a pas pris en compte les besoins spécifiques de l'ONUSIDA ou d'autres entités hébergées. En particulier, le nouveau système ERP devra intégrer des mesures permettant à l'ONUSIDA de mettre en œuvre la recommandation de l'audit visant à renforcer l'évaluation et la surveillance des sous-traitants.

Le comité a tenu une séance à huis clos avec l'auditeur externe.

#### **Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité recommande que l'auditeur externe établisse des notes de priorité pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit de l'ONUSIDA (élevée, moyenne, faible).**
- **Le Comité recommande que l'auditeur externe continue de collaborer avec l'OMS/IOS afin d'identifier les possibilités d'optimiser la couverture de l'audit.**

### **Session 6 : Mise à jour sur la gestion des risques d'entreprise, y compris les principaux risques et les mesures d'atténuation.**

Le Conseiller en matière de surveillance et de conformité, Finances et Responsabilités, a décrit le travail du Comité de gestion des risques jusqu'au troisième trimestre 2023. Avant la session, les membres du Comité ont reçu le cadre de gestion des risques de l'ONUSIDA, les comptes-rendus des réunions précédentes du Comité de gestion des risques, ainsi que la liste des principaux responsables et points focaux en matière de risques.

Le comité de gestion des risques a mis à jour les risques précédemment identifiés, a également noté de nouveaux risques pour 2023 et a développé des niveaux de maturité pour les risques identifiés. La plupart des risques identifiés ont été considérés comme des risques modérés. Neuf risques principaux ont été convenus, avec l'attribution de points focaux pour les risques identifiés. L'identification des principaux risques s'est appuyée sur des exercices ascendants et descendants, l'exercice ascendant fournissant à la direction des données brutes sur le nombre et la criticité des risques. L'exercice annuel d'évaluation des risques pour 2024 est en cours de lancement et des formations sur la gestion des risques sont prévues.

**Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité recommande que la direction élabore des plans d'atténuation des principaux risques auxquels l'organisation est confrontée et qu'elle en fasse part à l'IEOAC. Le Comité reconnaît et prend note du fait que des discussions approfondies sur les risques ont déjà lieu au sein de la haute direction.**
- **Au cours des prochaines réunions, le comité a l'intention d'assurer le suivi des points suivants :**
  - **Le degré de mise en œuvre du cadre actuel de gestion des risques,**
  - **L'alignement des activités du comité de gestion des risques sur son mandat,**
  - **le rôle du comité des opérations dans la gestion des risques, et**
  - **si la communication entre la fonction de gestion des risques et les comités exécutifs est conforme au cadre de gestion des risques.**

**Session 7 : Mise à jour des activités de la fonction éthique**

Le responsable de l'éthique par intérim a informé le comité des activités liées à la fonction d'éthique. Le précédent Responsable de l'éthique a quitté ses fonctions pour occuper un poste à l'OMS, avec la possibilité de revenir à l'ONUSIDA dans un délai d'un an. Le Responsable de l'éthique *par intérim* a été nommé à ce poste pour un mandat d'un an afin de superviser et de mettre en œuvre les activités liées à l'éthique.

Conformément aux recommandations de l'IEOAC, des mesures ont été prises pour améliorer les taux d'achèvement des formations obligatoires. Des politiques nouvelles ou modifiées ont été mises en place en ce qui concerne les fautes sexuelles, les comportements abusifs et les représailles. Un nouveau cours de formation à l'éthique destiné aux consultants et aux contractants est en cours de déploiement, de même que des évaluations des risques d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement au niveau des pays. Le nombre de services consultatifs confidentiels demandés et fournis a augmenté, passant de 75 en 2021 à 143 en 2022 et à 181 en 2023 jusqu'en août 2023.

Le Comité a discuté de la ligne téléphonique d'alerte de l'ONUSIDA, qui est actuellement hébergée au sein du Bureau de l'éthique. Il a été noté que les bonnes pratiques internationales appellent généralement à un cloisonnement entre les fonctions de conseil et d'investigation pour les plaintes liées à l'éthique.

**Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité comprend qu'il existe un arrangement provisoire pour la dotation en personnel du Bureau d'éthique. Le Comité encourage la direction à agir le plus rapidement possible pour assurer la dotation permanente du bureau.**
- **La commission recommande que la direction l'informe de la cessation des fonctions d'un agent, tel que le responsable de l'éthique, qui est chargé d'un domaine sensible lié au mandat de l'IEOAC, ainsi que des circonstances associées à ce départ.**
- **Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle la direction devrait examiner la capacité du Bureau d'éthique à remplir ses fonctions.**
- **La direction devrait envisager de transférer la responsabilité de la ligne téléphonique d'alerte du bureau d'éthique à l'OMS/IOS.**

**Session 8 : Mise à jour des rapports du Corps commun d'inspection (CCI) et suivi des recommandations**

Le Responsable de la conformité de l'ONUSIDA a présenté l'état d'avancement de la réponse du Secrétariat aux recommandations du CCI. En préparation de la réunion, les membres du

Comité ont reçu une matrice décrivant les recommandations du CCI à l'ONUSIDA ainsi que les recommandations originales du CCI spécifiques au Programme commun.

Quatre nouvelles recommandations du CCI ont été formulées en 2023, et l'ONUSIDA a déjà répondu à trois d'entre elles. Des progrès ont été réalisés dans l'examen des recommandations récentes, et il y a au total 110 recommandations du CCI en attente, dont 47 datant d'avant 2019 et 43 datant de 2019-2022. Certaines de ces recommandations en attente ne sont plus pertinentes et l'ONUSIDA entreprend un examen pour identifier les recommandations obsolètes.

Comme cela a été discuté lors de précédentes réunions du Comité, le CCI ne fait pas de différence entre les grandes agences des Nations Unies et les entités beaucoup plus petites telles que l'ONUSIDA. Il a été noté que la réponse aux examens du CCI demande beaucoup de travail, bien que la Direction ait réitéré son engagement à traiter toutes les recommandations du CCI. Etant donné la capacité limitée de l'ONUSIDA, le Secrétariat s'est efforcé d'établir des priorités parmi les recommandations en attente. Six rapports du CCI comprennent des recommandations hautement prioritaires, la plupart des rapports abordant des questions jugées moyennement prioritaires. Des responsables de cabinet ont été identifiés pour chacun des rapports du CCI en attente.

**Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité note que l'ONUSIDA examine et travaille actuellement à la mise en œuvre des recommandations pertinentes des rapports du CCI qui ont été publiés en 2023. Le Comité encourage la Direction à poursuivre son travail d'élaboration d'un mécanisme pour l'examen et la mise en œuvre continus et opportuns des recommandations du CCI.**
- **Le Comité prend note des efforts actuellement déployés pour identifier les recommandations du CCI qui sont obsolètes et demande à la direction de rendre compte à l'IEOAC des progrès accomplis à cet égard.**
- **Afin d'éliminer les recommandations du CCI en suspens, le Comité encourage la direction à envisager une réaffectation des ressources ou l'embauche de stagiaires ou de ressources débutantes pour entreprendre un examen limité dans le temps et traiter l'arriéré des recommandations du CCI.**

**Session 9 : Mise à jour de l'état des contrôles internes de l'ONUSIDA**

Les responsables de la conformité ont informé le comité de l'état des contrôles internes. Le processus d'élaboration de la déclaration a été décrit, y compris l'évaluation des risques par les gestionnaires, l'examen de la qualité des réponses par l'équipe de surveillance et de conformité, l'examen par le cabinet et l'approbation finale par la Directrice Exécutive. Un cadre de contrôle interne en ligne permet de suivre le processus, de fournir aux utilisateurs des liens vers des orientations et de produire des rapports automatisés, tels que des aperçus régionaux. La présentation au comité a mis en évidence les principaux domaines de risque, les mesures prises dans chaque domaine et les actions prévues.

**Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité recommande à la direction d'organiser une validation indépendante périodique (dont une en 2024, qui inclura au moins trois bureaux nationaux) des informations fournies dans le cadre du processus de contrôle interne.**
- **Le comité de gestion des risques devrait examiner les résultats de l'exercice de déclaration de contrôle interne.**

## **Session 10 : Mise à jour sur la sécurité de l'information et la mise en œuvre du système ERP**

Le directeur de l'information, de la communication et de la technologie a fait une présentation au comité sur la sécurité de l'information et la mise en œuvre de l'ERP. Il a décrit le programme de cybersécurité de l'organisation, notamment la création d'une équipe de cybersécurité, l'établissement de la cybersécurité comme niveau de "risque le plus élevé", les campagnes trimestrielles d'hameçonnage et l'élaboration de politiques de cybersécurité (en cours). De mai à septembre 2023, le nombre d'employés ayant cliqué sur des liens d'hameçonnage facilement identifiables a considérablement diminué, bien que le nombre d'employés ayant ouvert un courriel contenant une pièce jointe malveillante plus sophistiquée ait plus que doublé.

En ce qui concerne la mise en œuvre du nouveau système ERP, actuellement en cours de développement par l'OMS, il a été noté que la date de mise en service a été retardée et est actuellement prévue pour le troisième trimestre 2024. Le chef de projet pour le nouvel ERP rencontre régulièrement l'ONUSIDA et d'autres entités hébergées par l'OMS, et des sessions avec les agences des Nations Unies qui mettent actuellement en œuvre les programmes Workday et Salesforce ont été organisées pour comprendre les défis et les fonctionnalités associés. Les risques potentiels et les mesures d'atténuation pour le déploiement des systèmes ERP ont été décrits. Il a été noté que l'ONUSIDA n'a pas été satisfait de la communication avec l'OMS concernant la planification de l'ERP, mais que l'OMS s'est engagée à améliorer la communication avec l'ONUSIDA et d'autres entités hébergées.

### **Le Comité a émis les avis suivants :**

- **Le Comité estime que l'absence d'un plan de continuité des activités complet et bien élaboré constitue un risque pour l'ONUSIDA. Le Comité recommande à la Direction de documenter un ensemble de procédures permettant de réagir en cas de perturbation, y compris, mais sans s'y limiter, en cas d'attaque de cybersécurité.**
- **Le Comité recommande à la direction de cartographier, d'identifier et de classer les données sensibles en possession de l'organisation et d'élaborer des mesures appropriées pour protéger toutes les données sensibles.**
- **Le Comité suivra de près la mise en œuvre des différents modules du nouveau système ERP.**
- **Le comité recommande que la direction s'engage de manière proactive avec l'OMS pour comprendre les fonctionnalités des modules de gestion de projet du nouveau système ERP. L'Auditeur externe a fait une recommandation similaire à l'OMS.**

## **Sessions 11/12 : Session finale pour discuter/examiner les principales questions avec les hauts responsables de l'ONUSIDA (Cabinet)**

Le Comité a consacré la session 11 à la préparation de la réunion avec la direction générale (session 12). Les deux Directrices Exécutives adjoints ainsi que d'autres membres de la direction générale ont assisté à la session 11, au cours de laquelle le Comité a exposé ses conclusions et conseils issus de sa 11ième réunion ; Il a été noté que le Comité a prévu une réunion virtuelle avec la Directrice Exécutive le 30 octobre 2023 pour discuter des conclusions et des conseils de la 11ième réunion de l'IEOAC.

## **Session 13 : Questions diverses**

Les membres du comité ont remercié le président pour son travail en 2023. Le Comité a élu Hélène Rossert à la présidence pour 2024 et Benoit de Schoutheete à la vice-présidence. Le Comité a proposé le calendrier de réunion suivant pour 2024 :

- Réunion virtuelle le 13 Février 2024
- Réunion en personne du 20 au 22 mai 2024
- Réunion en personne du 16 au 18 octobre 2024

Le comité a convenu que le président devrait assister à la réunion annuelle du comité d'audit et de surveillance du système des Nations unies, qui se tiendra en décembre à New York.

La réunion est levée.

## Avis du 11<sup>th</sup> réunion de l'IEOAC

Conseils	Suivi
<b>Questions administrative Générale</b>	
Afin de permettre au secrétariat de préparer les futures réunions de l'IEOAC, le Comité s'est engagé à finaliser les ordres du jour des futures réunions au moins un mois avant les dates de réunion concernées.	
Le Comité demande que tous les documents et présentations des futures réunions soient fournis à l'IEOAC au moins 10 jours avant les dates de réunion concernées. Cela permettra aux points focaux du Comité de travailler avec le personnel de l'ONUSIDA pour apporter les adaptations ou les améliorations nécessaires aux documents de réunion afin de maximiser l'utilité des réunions futures.	
<b>Évaluations externes de l'ONUSIDA</b>	
L'IEOAC attend avec impatience une réponse solide de la direction à l'évaluation de la MOPAN. Une réponse significative aux conclusions et recommandations de la MOPAN contribue à une gestion efficace des relations avec les principaux donateurs.	
Le Comité note que l'ONUSIDA examine et travaille actuellement à la mise en œuvre des recommandations pertinentes des rapports du CCI qui ont été publiés en 2023. Le Comité encourage la Direction à poursuivre son travail d'élaboration d'un mécanisme pour l'examen et la mise en œuvre continus et opportuns des recommandations du CCI.	
Le Comité prend note des efforts actuellement déployés pour identifier les recommandations du CCI qui sont obsolètes et demande à la direction de rendre compte à l'IEOAC des progrès accomplis à cet égard.	
Afin d'éliminer les recommandations du CCI en suspens, le Comité encourage la direction à envisager une réaffectation des ressources ou l'embauche de ressources juniors pour entreprendre un examen limité dans le temps et traiter l'arriéré des recommandations du CCI.	
<b>Situation financière et mobilisation des ressources</b>	
Le Comité considère la situation financière comme l'un des principaux risques auxquels est confronté le programme commun.	
La commission n'a pas reçu de plans opérationnels ni d'indicateurs clés de performance pour la stratégie de mobilisation des ressources. Il attend avec impatience de les recevoir.	
Les futurs rapports au Comité sur la situation financière et les efforts de mobilisation des ressources devraient contenir des détails substantiels, y compris les progrès réalisés par rapport aux principaux indicateurs de performance de la stratégie de mobilisation des ressources.	
<b>Fonction d'audit interne</b>	

Le Comité est préoccupé par l'adéquation de l'audit de la couverture de l'audit pour l'ONUSIDA en 2022-2023. Il attend avec intérêt de recevoir un plan d'audit pour 2024 fondé sur une solide évaluation des risques.	
L'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne de l'OMS/IOS par KPMG devrait inclure un échantillon (au moins deux) d'audits de l'ONUSIDA. L'OMS/IOS doit continuer à fournir tous les rapports finaux d'audit interne de l'ONUSIDA à l'IEOAC en temps voulu.	
<b>Fonction d'enquête</b>	
Le Comité recommande que l'OMS/IOS entreprenne une évaluation externe de la qualité de sa fonction d'investigation.	
Le Comité demande à l'OMS/IOS de partager des informations avec l'IEOAC et la direction de l'ONUSIDA sur les dates, la gravité et les risques potentiels liés aux 39 allégations que l'OMS/IOS a closes en 2023, dans le respect de la confidentialité.	
La direction devrait identifier et traiter les causes de l'augmentation des allégations d'exploitation et d'abus sexuels, de harcèlement sexuel et de représailles au cours de l'année 2023.	
<b>Fonction d'audit externe</b>	
Le Comité recommande que l'auditeur externe établisse des notes de priorité pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit de l'ONUSIDA (élevée, moyenne, faible).	
Le Comité recommande que l'auditeur externe continue de collaborer avec l'OMS/IOS afin d'identifier les possibilités d'optimiser la couverture de l'audit.	
<b>Gestion du risque d'entreprise</b>	
Le Comité recommande que la direction élabore des plans d'atténuation des principaux risques auxquels l'organisation est confrontée et qu'elle en fasse part à l'IEOAC. Le Comité reconnaît et prend note du fait que des discussions approfondies sur les risques ont déjà lieu au sein de la haute direction.	
Au cours des prochaines réunions, le comité a l'intention d'assurer le suivi des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le degré de mise en œuvre du cadre actuel de gestion des risques,</li> <li>• L'alignement des activités du comité de gestion des risques sur son mandat,</li> <li>• le rôle du comité des opérations dans la gestion des risques, et</li> <li>• si la communication entre la fonction de gestion des risques et les comités exécutifs est conforme au cadre de gestion des risques.</li> </ul>	
<b>Fonction éthique</b>	
Le Comité comprend qu'il existe un arrangement provisoire pour la dotation en personnel du Bureau d'éthique. Le Comité encourage la	

direction à agir le plus rapidement possible pour assurer la dotation permanente du bureau.	
La commission recommande que la direction l'informe de la cessation des fonctions d'un agent, tel que le responsable de l'éthique, qui est chargé d'un domaine sensible lié au mandat de l'IEOAC, ainsi que des circonstances associées à ce départ.	
Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle la direction devrait examiner la capacité du Bureau d'éthique à remplir ses fonctions.	
La direction devrait envisager de transférer la responsabilité de la ligne téléphonique d'alerte du bureau d'éthique à l'OMS/IOS.	
<b>Contrôles internes</b>	
Le Comité recommande à la direction d'organiser une validation indépendante périodique (dont une en 2014, portant sur au moins trois bureaux nationaux) des informations fournies dans le cadre du processus de contrôle interne.	
Le comité de gestion des risques devrait examiner les résultats de l'exercice de déclaration de contrôle interne.	
<b>Sécurité de l'information et mise en œuvre de l'ERP</b>	
Le Comité estime que l'absence d'un plan de continuité des activités complet et bien élaboré constitue un risque pour l'ONUSIDA. Le Comité recommande à la direction de documenter un ensemble de procédures permettant de réagir en cas de perturbation, y compris, mais sans s'y limiter, en cas d'attaque de cybersécurité.	
Le Comité recommande à la direction de cartographier, d'identifier et de classer les données sensibles en possession de l'organisation et d'élaborer des mesures appropriées pour protéger toutes les données sensibles.	
La commission suivra de près la mise en œuvre du nouveau système ERP.	
Le comité recommande que la direction s'engage de manière proactive avec l'OMS pour comprendre les fonctionnalités du module de gestion de projet du nouveau système ERP. L'auditeur externe a fait une recommandation similaire à l'OMS.	